

Industeel

#Santé Sécurité

Aucune urgence ne justifie de prendre des risques !

La sécurité, la santé et le bien-être de nos salariés et de nos prestataires sont les premières de nos priorités. Elles ne peuvent faire l'objet d'aucun compromis. Je m'engage à en faire nos priorités absolues, à les respecter et à les faire respecter au quotidien. J'ai la conviction que tous les accidents de travail, toutes les maladies professionnelles et tous les accidents matériels sont évitables. Chaque salarié, intérimaire, prestataire, partenaire, manager, dirigeant doit s'engager personnellement afin d'atteindre cet objectif.

En accord avec la politique santé et sécurité du groupe ArcelorMittal, je m'engage personnellement à faire en sorte que :

La sécurité et la santé fassent partie des missions de tous.

Les règles sécurité, santé et sûreté soient toujours respectées.

L'ensemble des risques générés par nos activités soit identifié et maîtrisé.

La CSSCT et les entreprises extérieures travaillant sur nos sites soient associées à la mise en œuvre de cette politique.

Les accidents, les presque accidents et les situations dangereuses soient partagés, analysés et les actions qui en découlent mises en œuvre.

Les exigences légales et réglementaires en matière de sécurité, de santé et de sûreté soient respectées.

Un processus d'amélioration continue de la prévention des risques santé, sécurité et sûreté soit déployé et maintenu notamment via l'atteinte du niveau 3 dans chaque Standard de Prévention des Accidents Mortels

La sensibilisation à la sécurité et à la santé du personnel soit développée en participant régulièrement à des ¼ heures sécurité, des formations, des audits et des exercices de situations d'urgence.

La capacité à garantir la santé physique et mentale des collaborateurs soit soutenue à l'aide de démarches pérennes comme les jeudis de la santé et d'autres actions d'amélioration des conditions de travail.

Je demande à chaque manager d'assurer le déploiement de ces orientations et de veiller à leur application. Je demande également à chaque personne contribuant aux activités d'Industeel d'être acteur de sa propre sécurité et santé et de veiller également sur les autres en développant la vigilance partagée.

Je m'engage à mettre à disposition de l'ensemble des salariés les moyens permettant l'application de cette procédure.

Cette politique santé et sécurité est communiquée à tout le personnel travaillant sur nos sites.

Aurélien Bras
Directeur des sites
de Châteauneuf
et St Chamond


